

Caran d'Ache et Corbillettes

Lettre du jour

Vernier, 29 mars A Genève, pour pouvoir trouver un accord en matière de planification territoriale, il faut au minimum être trois. À Thônex, le déclassement en zone ordinaire a fait l'objet d'une concertation entre la Commune, l'État et l'unique propriétaire, Caran d'Ache. Ce dernier s'est par ailleurs engagé à respecter ce qui n'est normalement garanti que par la zone de développement, à savoir de l'espace pour des infrastructures d'utilité publique et des logements coopératifs. Si seulement toutes les entreprises se montraient aussi responsables et s'impliquaient ainsi pour le canton qui les accueille, on pourrait voter les yeux fermés une baisse de leurs impôts! Gageons que le parlement saluera cet accord et adoptera rapidement le projet de loi qui l'accompagnera. Le périmètre des Corbillettes, à Vernier, ce n'est pas un mais des centaines de propriétaires ayant chacun leur



propre vie et leurs vœux, une commune qui souhaite que le périmètre soit, au moins pour partie, déclassé en zone de développement, un État qui veut que ce soit au contraire l'entier et un parlement qui déclare vouloir de la zone ordinaire par voie de motion (M2350) mais qui ne refuse pas simultanément le projet de loi de déclassement de l'État (PLI0843), allez savoir pourquoi. Une motion n'ayant que la valeur que le Conseil d'État veut bien lui accorder, en l'occurrence aucune, les conditions sont donc très

loin d'être remplies pour trouver un accord. En tant que rapporteuse de minorité, j'avais proposé de n'appliquer le déclassement que partiellement: développer le front de rue que personne ne contestait et engager un processus de concertation avec les propriétaires de villas dans les deux tiers restants. Ni la gauche ni la droite du parlement n'en ont pas voulu, et comme l'État ne veut pas davantage appliquer la motion du parlement, comment sortir de cette impasse? Les députés de la Commission de l'aménagement, devant laquelle le projet de loi est toujours en suspens, devraient avoir le courage de traiter ce PLI0843 dont personne ne veut, et le parlement le courage de le refuser. L'État pour sa part pourrait reprendre à son compte ma proposition en déposant un projet de loi allant dans ce sens. Et si le prochain parlement est plus soucieux du bien commun et des habitants que ne l'a été celui que j'ai vécu, peut-être qu'une solution se dégagerait enfin pour mettre fin à la saga des Corbillettes. **Christina Meissner**

Démographie

Plan-les-Ouates, 28 mars L'Europe compte actuellement 500 millions d'habitants. On sait que le renouvellement des générations est d'environ un enfant et demi par couple. Donc, quatre personnes engendrent trois descendants. La durée d'une génération étant de trente ans, faisons le calcul. Prenons les trois quarts de 500 millions après trente ans, puis les trois quarts du reste après trente ans, et ainsi de suite plusieurs fois. C'est le même calcul que celui des intérêts composés, mais en soustraction. Eh bien, au bout de huit générations, il ne reste que 50 millions d'individus, donc seulement 10% du nombre initial d'Européens. Au bout de treize générations, ce qui fait moins de 400 ans, il ne reste que 2,3%. La population sera donc quasiment éteinte dans quatre siècles. Quatre cents ans, c'est ce qui nous sépare de la Renaissance. Un clin d'œil dans l'histoire de l'humanité. Traversons maintenant la Méditerranée. Que se passe-t-il en Afrique pendant ce temps? La population va doubler en deux générations! Et, comme la nature a horreur du vide et que cette règle s'applique aussi aux territoires, qu'arrive-

t-il? La réponse est assez simple: une partie des Africains d'origine habitera en Europe, ou plutôt: ils seront les Européens. C'est parfaitement logique et normal. Mais au fait: est-ce que cela n'a pas déjà commencé? **Alain Rouget**

Imposition

Genève, 15 mars L'auteur de la lettre de lecteur parue le 6 mars, titrée «27 000 pauvres», s'en prend à tort aux baisses d'impôts que préconisent ici les défenseurs lucides des PME et PMI, dont je fais partie. Car les mesures urgentes à prendre maintenant baisseront les prélèvements sur les bénéfices des entreprises vers un taux avoisinant les 15%, ce qui nous permettra, d'une part, de ne plus subir la concurrence de beaucoup d'autres cantons, plus pragmatiquement gérés, qui prélèvent entre 12 et 14%, et, d'autre part, d'assurer une meilleure rentabilité aux petites et moyennes entreprises et industries, qui ont besoin de souffler pour rester dans la course, tout en ayant le cœur à l'ouvrage. En sachant que le projet prévoit une baisse d'impôts pour les PME et PMI, au

contraire des multinationales, qui auront une hausse. C'est une mesure au bénéfice de tous, y compris ceux en situation de faiblesse économique personnelle, car ce sont ces entreprises (PME et PMI) qui, par leurs bénéfices, produisent près de 80% des recettes fiscales, lesquels impôts nous permettent justement de soutenir ceux qui se trouvent en détresse. (...) **Vincent Daher**

Coïncidence

Chêne-Bougeries, 25 mars Le budget communal 2018 a été voté par le Conseil municipal lors de sa séance du 2 novembre 2017. Le 20 mars 2018, près de 7000 brochures en couleur (devinez le coût!) éditées par la Mairie - donc aux frais du contribuable - ont soudainement atterri dans les boîtes aux lettres des habitants de Chêne-Bougeries. Les 28 pages de cette brochure, agrémentée d'une grande photo et d'un texte du conseiller administratif chargé des Finances, Jean Locher, vantent sa bonne gestion et les dicastères en mains PLR. Coïncidence curieuse, cette brochure arrive quelques jours seulement avant le bulletin de

vote permettant d'élire M. Locher au Grand Conseil. Conclusion: quand les événements coïncident, c'est vraiment par hasard, pas vrai? **Sylvia Hochuli**

Israël

Genève, 28 mars Après une décennie d'humiliation, de frustration, de désespoir, M. Abbas est sorti de ses gonds en traitant le nouvel ambassadeur États-Unien, David Friedmann, de «colon» et «fils de chien», comportement qualifié d'injustifiable par votre correspondant, Burt Hann. Langage peu diplomatique, admettons, mais la colère est quelquefois légitime. Qui est donc M. Friedmann? Michel Warschawski, militant anticolonialiste israélien et fondateur du Centre d'information alternative de Jérusalem et Bethléem, nous le rappelle très à propos dans sa chronique parue ce même jour dans *Le Courrier*. M. Friedmann est l'homme qui appelle «âmes perdues» les juifs pacifistes et qui a été jusqu'à traiter de «kapos» les supporters de J Street, l'organisation juive pacifiste États-Unienne; M. Friedmann est aussi l'homme qui a poussé Donald Trump à transférer

Tous les blogs sont sur <http://blog.tdg.ch>

Des héros!

Michèle Roulet C'est en ces termes que le philosophe André Comte-Sponville, sur le plateau d'une émission de la chaîne Arte, commentait l'hommage national français rendu cette semaine au colonel Arnaud Beltrame. Les centaines de personnes qui ont assisté à cette cérémonie (et ceux qui l'ont vue sur leur poste de télévision) donnent raison au philosophe: «Ça fait du bien d'admirer!» Ce ne sont pas les meurtres djihadistes commis par un petit délinquant radicalisé qui resteront dans l'Histoire, mais l'acte héroïque du colonel Beltrame, qui redonne à la France une grandeur. En effet, il faut des héros pour qu'un pays soit grand! Et, cela, on semble

l'avoir oublié. Notre époque a tellement versé dans un relativisme total, qui affirme que toutes les opinions se valent, qu'elle a généré le refus de toute hiérarchisation. Dans cette idéologie désenchantée, tout se vaut! Il n'y a ni vérité, ni héros, ni faute. Tout est permis, puisque rien n'est interdit! (...) Avoir fait tomber les héros de leur piédestal et dans le même temps n'avoir présenté aux jeunes qu'un avenir bouché en leur peignant un monde apocalyptique (pollution, déchets, morts des océans, disparition des glaciers, couche d'ozone, etc.) ont développé une quantité de haine et une fragilité qui favorisent l'embrigadement de paumés dans le radicalisme djihadiste... Nous avons besoin de vrais héros. **michelroulet.blog.tdg.ch**

Trop sévère

Thônex, 28 mars Mon mari et moi sommes choqués de voir l'acharnement de la *Tribune* envers Mme Emery-Torracinta. À se demander quels sont ses intérêts dans cette histoire. La conseillère d'État a hérité d'un département dont personne ne voulait, elle est la seule socialiste, et la seule femme. Je pense que votre sévérité envers elle trouve sa source dans un de ces trois domaines. C'est aussi une femme intelligente, intègre, travailleuse, et qui ne prend pas de selfies. Votre entreprise de démolition se fait comme par hasard juste avant les élections. Ce n'est pas du journalisme que vous faites là, c'est de l'assassinat politique, et ce n'est pas votre rôle, n'est-ce pas? **Christine Thomas**

Genève

Lever 7h11 Coucher 20h06

Lever 23h24 Coucher 9h01

Douceur au menu

Un temps assez ensoleillé nous accompagnera ce matin, puis les passages nuageux seront en augmentation et le temps restera en principe sec jusqu'au soir. Les températures seront douces en journée.

Direction et vitesse du vent en Beaufort

Vent sur le lac

Matin: 1, 1, 1

Après-midi: 1, 1, 1

Carte des risques (aujourd'hui 6h - demain 6h)

pas de danger, faible danger, danger modéré, grand danger, danger extrême

Pollution de l'air

VILLE PÉRIPHÉRIE CAMPAGNE

ECHELLE IPAIR: très élevée, élevée, marquée, significative, modérée, faible

IPAIR: Indice de pollution calculé sur la base des concentrations de NO2, O3, PM10

Evolution à 5 jours

Jour	Min.	Max.	Fiabilité
Mercredi	6°	12°	80%
Jeudi	6°	12°	75%
Vendredi	3°	15°	70%
Samedi	5°	18°	65%
Dimanche	6°	19°	60%

Il y a 1 an à Genève

Température minimale: 5.5°

Température maximale: 19.1°

Ensoleillement: 7.9 h

Précipitations: 1.4mm

Météo News PRO: Votre nouvelle app météo gratuite. Scannez le code et installez-la!

Tribune de Genève

Adresses: 11 rue des Rois, 1204 Genève. Tél. 022 322 40 00 - Case postale 5115 - 1211 Genève 11. Fax rédaction: 022 781 01 07. Adresse électronique: redaction@tdg.ch (non valable pour annonces et abonnements). Internet: www.tdg.ch. Pour signaler vos manifestations: agenda@tamedia.ch

MIXTE Papier issu de sources responsables FSC® C014048

Abonnements:

Tarifs pour la Suisse (TVA 2.5% incluse) 12 mois: Fr. 549.-. Courrier: Case postale 5306, 1211 Genève 11. Tél.: 0842 850 150 (lu-ve 8h-12h/13h30-17h). Contact: abo.tdg.ch. Suspension et changement d'adresse: temporaire: gratuit sur internet www.tdg.ch. Autres services: Tél. 0842 850 150 Fax: 022 322 33 74

Rédacteur en chef responsable:

Pierre Ruetschi

Rédacteurs en chef adjoints:

Denis Etienne, Olivier Bot, Frédéric Julliard.

Directeur artistique:

Sébastien Contocollias.

Adjointe (resp. photo):

Ester Paredes.

Chef d'édition:

Philippe Villard.

Rubriques: Genève:

Julien de Weck.

Culture:

Pascale Zimmermann.

Enquête:

Sophie Roselli.

Santé:

Sophie Davaris.

Opinions/Courrier des lecteurs/Blogs:

Jean-François Mabut@tdg.ch

Samedi week-end:

Jérôme Estébe.

Signé Genève:

Fabien Kuhn

Internet:

Daniel Klopfenstein

Médiateur:

Daniel Cornu www.mediateur.tamedia.ch

Rédaction Tamedia

Rédaction en chef: Ariane Dayer, Fabian Muhieddine, Xavier Alonso.

Chefs de rubrique:

Suisse: Patrick Monay

Monde: Marc Allgöwer

Economie: Pierre Veya

Sport: Christian Despont

Responsable commercial:

Karim Mahjoub

Marketing - Club lecteurs:

Fabrice Schoch

Tél. 022 322 40 00, Fax 022 322 39 72

Une publication de Tamedia Publications romandes SA

Pietro Supino, éditeur

Serge Reymond, directeur général